En 2023, 9 % des ingénieurs français diplômés des grandes écoles se sont expatriés à l’issue de leurs études. À Polytechnique ou à CentraleSupélec, les taux grimpent jusqu’à 19 %.

02/10/2025 à 8h14



En 2023, près de 9 % des ingénieurs issus des grandes écoles françaises se sont expatriés immédiatement après leur diplôme, soit environ 3.700 sur 41.000. Une proportion certes plus faible qu’en 2013 (11,4 %), mais qui reste jugée préoccupante. La Suisse, le Canada, l’Allemagne et les États-Unis figurent parmi les destinations privilégiées, alors que le Royaume-Uni séduit beaucoup moins depuis le Brexit. À Polytechnique ou à CentraleSupélec, les taux grimpent jusqu’à 19 %.

L’étude Ipsos-BVA pour la Fédération Syntec montre que l’expatriation n’est pas perçue comme une fuite mais comme une opportunité : « la France est […] reconnue pour l’équilibre pro-perso et la couverture sociale, malgré des niveaux de rémunération en deçà de nombreux pays comparables ». Pourtant, un signe inquiétant apparaît : 21 % des diplômés bac+5 ou plus réfléchissent « sérieusement » à quitter la France dans les

trois prochaines années, et un sur cinq a déjà commencé des démarches.

Le président de la Fédération Syntec, Laurent Giovachini, met en garde le gouvernement : « une hémorragie lente qu'il faut surveiller comme le lait sur le feu ». Selon lui, toute dégradation du coût du travail des qualifiés ou du crédit d'impôt recherche pourrait faire basculer la balance et accélérer les départs. Derrière les chiffres rassurants, il pointe le risque d'un exode progressif de talents hautement formés, attirés par de meilleures rémunérations à l'étranger.

Les Echos